

CONSEIL QUÉBÉCOIS DES RESSOURCES HUMAINES EN CULTURE

RAPPORT FINANCIER ANNUEL

AU 31 MARS 2018



CONSEIL QUÉBÉCOIS DES RESSOURCES HUMAINES EN CULTURE

RAPPORT FINANCIER ANNUEL

AU 31 MARS 2018

SOMMAIRE

RAPPORT DE L'AUDITEUR INDÉPENDANT	1
ÉTATS FINANCIERS	
Bilan	3
Évolution de l'actif net	4
Résultats	5
Flux de trésorerie	6
Notes complémentaires	7
Annexes	14



RAPPORT DE L'AUDITEUR INDÉPENDANT

Aux membres du
CONSEIL QUÉBÉCOIS DES RESSOURCES HUMAINES EN CULTURE

Nous avons effectué l'audit des états financiers ci-joints du **CONSEIL QUÉBÉCOIS DES RESSOURCES HUMAINES EN CULTURE** qui comprennent le bilan au 31 mars 2018, les états des résultats, de l'évolution de l'actif net et des flux de trésorerie pour l'exercice terminé à cette date, ainsi que d'un résumé des principales méthodes comptables et d'autres informations explicatives.

Responsabilité de la direction pour les états financiers

La direction est responsable de la préparation et de la présentation fidèle de ces états financiers conformément aux Normes comptables canadiennes pour les organismes sans but lucratif, ainsi que du contrôle interne qu'elle considère comme nécessaire pour permettre la préparation d'états financiers exempts d'anomalies significatives, que celles-ci résultent de fraudes ou d'erreurs.

Responsabilité de l'auditeur

Notre responsabilité consiste à exprimer une opinion sur les états financiers, sur la base de notre audit. Nous avons effectué notre audit selon les normes d'audit généralement reconnues du Canada. Ces normes requièrent que nous nous conformions aux règles de déontologie et que nous planifions et réalisons l'audit de façon à obtenir l'assurance raisonnable que les états financiers ne comportent pas d'anomalies significatives.

Un audit implique la mise en œuvre de procédures en vue de recueillir des éléments probants concernant les montants et les informations fournis dans les états financiers. Le choix des procédures relève du jugement de l'auditeur, et notamment de son évaluation des risques que les états financiers comportent des anomalies significatives, que celles-ci résultent de fraudes ou d'erreurs. Dans l'évaluation de ces risques, l'auditeur prend en considération le contrôle interne de l'entité portant sur la préparation et la présentation fidèle des états financiers, afin de concevoir des procédures d'audit appropriées aux circonstances, et non dans le but d'exprimer une opinion sur l'efficacité du contrôle interne de l'entité. Un audit comporte également l'appréciation du caractère approprié des méthodes comptables retenues et du caractère raisonnable des estimations comptables faites par la direction, de même que l'appréciation de la présentation d'ensemble des états financiers.

Nous estimons que les éléments probants que nous avons obtenus sont suffisants et appropriés pour fonder notre opinion d'audit.



RAPPORT DE L'AUDITEUR INDÉPENDANT (suite)

Opinion

À notre avis, les états financiers donnent, dans tous leurs aspects significatifs, une image fidèle de la situation financière du CONSEIL QUÉBÉCOIS DES RESSOURCES HUMAINES EN CULTURE au 31 mars 2018, ainsi que des résultats de ses activités et de ses flux de trésorerie pour l'exercice terminé à cette date, conformément aux Normes comptables canadiennes pour les organismes sans but lucratif.

Autre point

À notre avis, l'annexe aux états financiers 2018 a été préparée conformément aux dispositions du guide DDCIS qui l'accompagne et nous attestons la conformité des données.

Roland Naccache et Associés
Par Roland Naccache, CPA auditeur, CA

Roland Naccache, CPA auditeur, CA
Montréal (Québec)
Le 13 juin 2018

CONSEIL QUÉBÉCOIS DES RESSOURCES HUMAINES EN CULTURE

BILAN AU 31 MARS 2018

	2018	2017
	\$	\$
ACTIF		
À COURT TERME		
Encaisse	156 334	201 388
Comptes clients et autres créances - note 3	19 063	20 753
Frais payés d'avance	3 947	1 333
	179 344	223 474
IMMOBILISATIONS CORPORELLES - note 5	6 032	8 342
	185 376	231 816
PASSIF		
À COURT TERME		
Créditeurs - note 7	30 638	42 082
Subventions reçues d'avance - note 4	55 877	51 727
Réserve budgétaire - CPMT - note 8	10 942	3 501
	97 457	97 310
APPORTS REPORTÉS AFFÉRENTS AUX IMMOBILISATIONS CORPORELLES - note 9	6 032	8 342
	103 489	105 652
ACTIF NET		
AFFECTATION EXTERNE - note 10	378	378
AFFECTATION INTERNE - note 11	29 000	29 000
NON AFFECTÉ	52 509	96 786
	81 887	126 164
	185 376	231 816

POUR LE CONSEIL D'ADMINISTRATION

 , Administrateur

 , Administrateur

CONSEIL QUÉBÉCOIS DES RESSOURCES HUMAINES EN CULTURE

**ÉVOLUTION DE L'ACTIF NET
EXERCICE TERMINÉ LE 31 MARS 2018**

	Affectation externe - Activités subventionnées	Affectation interne - Fonds de subsistance note 11	Non affecté	2018	2017
			\$	\$	\$
SOLDE AU DÉBUT	378	29 000	96 786	126 164	119 679
Excédent (Insuffisance) des produits sur les charges	-	-	(44 277)	(44 277)	6 485
SOLDE À LA FIN	378	29 000	52 509	81 887	126 164

CONSEIL QUÉBÉCOIS DES RESSOURCES HUMAINES EN CULTURE

RÉSULTATS EXERCICE TERMINÉ LE 31 MARS 2018

	Budget non audité	2018	2017
	\$	\$	\$
PRODUITS			
Subventions CPMT			
DDCIS - Entente cadre	448 687	437 756	453 057
DDCIS - Projets spécifiques			
CPE Postes de coordonnateur (secteur)	375 000	375 000	375 000
CPE Autres projets	176 414	153 770	126 033
	551 414	528 770	501 033
FDRCMO - Projets			
Poste de coordonnateur (CSMO)	-	-	43 706
Programme RCMO métier libraire	14 522	1 125	3 030
	14 522	1 125	46 736
Autres subventions			
Ministère de la Culture et des Communications -			
Plan culturel numérique	180 613	149 436	168 541
Emploi-Québec MFOR - Volet multirégional	21 025	12 674	-
	201 638	162 110	168 541
Revenus générés dans le cadre d'activités subventionnées			
Frais de gestion	1 240	52	1 289
Inscriptions activités	-	1 286	-
Inscriptions formation MFOR	1 620	1 335	-
	2 860	2 673	1 289
Revenus autonomes			
Sous-traitance guide sur la succession à la direction	-	-	5 000
Ventes de guides et trousse CRAIE	-	846	-
Inscriptions formations	-	-	280
Cotisations des membres	9 000	9 150	9 000
Ristournes	-	-	3 000
Divers	-	24	497
	9 000	10 020	17 777
TOTAL DES PRODUITS	1 228 121	1 142 454	1 188 433
CHARGES			
Activités - Annexe A	846 314	755 988	804 706
Fonctionnement - Annexe B	371 567	373 773	364 661
Charges liées aux revenus générés	1 240	2 673	2 012
Charges liées aux revenus autonomes	-	54 297	10 569
TOTAL DES CHARGES	1 219 121	1 186 731	1 181 948
EXCÉDENT (INSUFFISANCE) DES PRODUITS SUR LES CHARGES	9 000	(44 277)	6 485

CONSEIL QUÉBÉCOIS DES RESSOURCES HUMAINES EN CULTURE

FLUX DE TRÉSORERIE EXERCICE TERMINÉ LE 31 MARS 2018

	2018	2017
	\$	\$
ACTIVITÉS DE FONCTIONNEMENT		
Excédent (Insuffisance) des produits sur les charges	(44 277)	6 485
Éléments sans incidence sur les liquidités :		
Amortissement des immobilisations corporelles	2 310	3 440
Amortissement des apports reportés afférents aux immobilisations corporelles	(2 310)	(3 440)
	(44 277)	6 485
Variations des éléments hors caisse du fonds de roulement		
Comptes clients et autres créances	1 690	10 629
Subventions à recevoir	-	13 162
Frais payés d'avance	(2 614)	(241)
Créditeurs	(11 444)	(7 784)
Subventions perçues d'avance	4 150	51 727
Réserve budgétaire - CPMT	7 441	(8 861)
	(777)	58 632
Flux de trésorerie liés aux activités de fonctionnement	(45 054)	65 117
ACTIVITÉS D'INVESTISSEMENT		
Acquisitions d'immobilisations corporelles et		
Flux de trésorerie liés aux activités d'investissement	-	(4 944)
ACTIVITÉS DE FINANCEMENT		
Apports reportés afférents aux immobilisations corporelles et		
Flux de trésorerie liés aux activités de financement	-	4 944
AUGMENTATION (DIMINUTION) NETTE DE LA TRÉSORERIE ET DES ÉQUIVALENTS DE TRÉSORERIE	(45 054)	65 117
TRÉSORERIE ET ÉQUIVALENTS DE TRÉSORERIE À L'OUVERTURE DE LA PÉRIODE	201 388	136 271
TRÉSORERIE ET ÉQUIVALENTS DE TRÉSORERIE À LA CLÔTURE DE LA PÉRIODE	156 334	201 388
Représentée par:		
Encaisse	156 334	201 388

CONSEIL QUÉBÉCOIS DES RESSOURCES HUMAINES EN CULTURE

NOTES COMPLÉMENTAIRES AU 31 MARS 2018

1 STATUTS CONSTITUTIFS ET NATURE DES ACTIVITÉS

Le Conseil québécois des ressources humaines en culture est un organisme sans but lucratif, constitué selon la partie III de la loi sur les compagnies du Québec. En vertu de son statut constitutionnel, le comité est exempté des impôts sur le revenu.

L'organisme regroupe des personnes intéressées dans les domaines de l'emploi, la gestion et l'élaboration de programmes de formation continue dans le secteur culturel.

2 PRINCIPALES MÉTHODES COMPTABLES

Les états financiers ont été dressés selon les Normes comptables canadiennes pour les organismes sans but lucratif et comprennent les principales méthodes comptables suivantes:

Utilisation d'estimations

La préparation des états financiers dressés selon les Normes comptables canadiennes pour les organismes sans but lucratif exige que la direction effectue des estimations et établisse des hypothèses qui touchent les montants des actifs et des passifs déclarés, la présentation des actifs et des passifs éventuels à la date des états financiers et le montant des produits et des charges pour la période visée.

Les éléments des états financiers qui requièrent davantage l'utilisation d'estimations incluent la durée de vie des immobilisations aux fins du calcul de l'amortissement et l'évaluation de leur valeur recouvrable nette. Le recouvrement des débiteurs et des subventions à recevoir est également sujet à certaines estimations et hypothèses. Les résultats réels pourraient être différents de ces estimations.

Constatation des produits

L'organisme applique la méthode du report pour comptabiliser les apports. Selon cette méthode, les apports affectés sont constatés à titre de produits de l'exercice au cours duquel les charges connexes sont engagées. Les apports non affectés sont constatés à titre de produits lorsqu'ils sont reçus ou à recevoir si le montant à recevoir peut faire l'objet d'une estimation raisonnable et que sa réception est raisonnablement assurée.

Les revenus d'activités sont constatés à titre de produits lorsque les activités ont lieu.

Contribution des Partenaires

L'organisme a pour politique d'omettre la valeur des services rendus sans rétribution par les Partenaires, lesquels services doivent être considérés comme partie intégrante des activités de l'organisme. Pour le présent exercice, il est impossible d'auditer l'évaluation des services fournis gratuitement par les Partenaires. Si un audit de l'évaluation monétaire avait été possible, ce montant aurait été appliqué aux postes de produits et charges appropriés.

Trésorerie et équivalents de trésorerie

La politique de l'organisme consiste à présenter dans la trésorerie et les équivalents de trésorerie les soldes bancaires et les dépôts à terme dont l'échéance n'excède pas trois mois à partir de la date d'acquisition ainsi que les découverts bancaires dont les soldes fluctuent souvent entre le positif et le négatif.

CONSEIL QUÉBÉCOIS DES RESSOURCES HUMAINES EN CULTURE

NOTES COMPLÉMENTAIRES AU 31 MARS 2018

2 PRINCIPALES MÉTHODES COMPTABLES (suite)

Instruments financiers

Évaluation des instruments financiers

L'organisme évalue initialement ses actifs financiers et ses passifs financiers à la juste valeur, sauf dans le cas de certaines opérations qui ne sont pas conclues dans des conditions de concurrence normale.

Il évalue ultérieurement tous ses actifs financiers et ses passifs financiers au coût après amortissement.

Les actifs financiers évalués subséquemment au coût après amortissement se composent de l'encaisse et des subventions à recevoir.

Les passifs financiers évalués au coût après amortissement se composent des créditeurs et de la réserve budgétaire.

Dépréciation

Les actifs financiers évalués au coût sont soumis à un test de dépréciation s'il existe des indications possibles de dépréciation. Le montant de réduction de valeur est comptabilisé aux résultats. La moins-value déjà comptabilisée peut faire l'objet d'une reprise de valeur dans la mesure de l'amélioration, soit directement, soit par l'ajustement du compte de provision, sans être supérieure à ce qu'elle aurait été à la date de reprise si la moins-value n'avait jamais été comptabilisée. Cette reprise est comptabilisée aux résultats.

Immobilisations corporelles

Les immobilisations corporelles sont comptabilisées au coût. Les apports reçus sous forme d'immobilisations corporelles sont comptabilisés à la juste valeur à la date de l'apport. Les immobilisations corporelles sont amorties en fonction de leur durée de vie utile estimative respective selon la méthode et la durée indiquées ci-dessous. Elles sont aussi soumises à des tests de dépréciation.

	<u>Méthode</u>	<u>Durée</u>
Mobilier de bureau	Dégressive	20%
Matériel informatique	Dégressive	30%
Améliorations locatives	Linéaire	5 ans

Dépréciation d'actifs à long terme

Les actifs à long terme sont soumis à un test de dépréciation lorsque des événements ou des changements de situation indiquent que leur valeur comptable pourrait ne pas être recouvrable. Une perte de valeur est comptabilisée lorsque leur valeur comptable excède les flux de trésorerie non actualisés découlant de leur utilisation et de leur sortie éventuelle. La perte de valeur comptabilisée est mesurée comme étant l'excédent de la valeur comptable de l'actif sur sa juste valeur.

Apports reportés afférents aux immobilisations

Les subventions relatives aux immobilisations sont comptabilisées à titre d'apports reportés afférents aux immobilisations puis amorties de la même façon que les immobilisations auxquelles elles se rapportent.

CONSEIL QUÉBÉCOIS DES RESSOURCES HUMAINES EN CULTURE

NOTES COMPLÉMENTAIRES AU 31 MARS 2018

2 PRINCIPALES MÉTHODES COMPTABLES (suite)

Affectation externe

L'affectation externe représente le solde non dépensé des frais de gestion (FDRCMO) relié aux projets terminés ainsi que les revenus générés dans le cadre d'activités subventionnées (Entente-Cadre et FDRCMO).

Ventilation des charges

L'organisme exerce principalement ses activités dans le domaine du développement et la formation de la main-d'œuvre dans le secteur de la culture en soutenant un réseau de coordonnateurs à la formation et en développant des outils, référentiels et études de besoins. Le coût de ces activités se compose principalement des frais directs, notamment les honoraires professionnels et des coûts de logistique.

L'organisme impute une partie des charges administratives aux activités, selon une clé de répartition qu'il a jugée adaptée à chaque type de charges et qu'il utilise avec constance année après année. Les charges liées à la gouvernance et à l'administration générale ne sont pas ventilées; les autres charges sont ventilées entre les charges d'administration et les charges des activités au prorata des heures consacrées à l'administration et aux activités.

3 COMPTES CLIENTS ET AUTRES CRÉANCES

	2018	2017
	\$	\$
Créances et effets à recevoir	-	3 000
Sommes à recevoir de l'État	19 063	17 753
	19 063	20 753

4 SUBVENTIONS À RECEVOIR (REÇUES D'AVANCE)

	2018	2017
	\$	\$
SUBVENTIONS - DDCIS		
Fonctionnement et activités Entente-cadre	96 799	72 784
PROJETS SPÉCIFIQUES		
CPE poste de coordonnateur (secteur)	18 750	18 750
CPE Etude de besoins de formation continue - chaîne du livre	4 467	-
CPE deux projets RED et SMQ	-	8 296
CPE Diagnostic sectoriel	6 000	13 198
CPE Etude de besoins de formation continue - arts visuels	16 368	(5 190)
CPE Poste de coordonnatrice (CSMO)	(1 567)	(12 260)
SOUS-TOTAL	140 817	95 578

CONSEIL QUÉBÉCOIS DES RESSOURCES HUMAINES EN CULTURE

NOTES COMPLÉMENTAIRES AU 31 MARS 2018

4 SUBVENTIONS À RECEVOIR (REÇUES D'AVANCE) (suite)

	2018	2017
	\$	\$
SOLDE REPORTÉ	140 817	95 578
SUBVENTIONS - FDRCMO		
Programme RCMO - métier libraire	(5 976)	(7 100)
Frais de gestion	460	408
SUBVENTIONS - MCC	(191 178)	(140 613)
	(55 877)	(51 727)

5 IMMOBILISATIONS CORPORELLES

	2018		2017	
	Coût	Amortisse-ment cumulé	Valeur comptable nette	Valeur comptable nette
	\$	\$	\$	\$
Mobilier de bureau	24 375	20 980	3 395	4 243
Matériel informatique	9 345	6 708	2 637	4 099
Améliorations locatives	3 105	3 105	-	-
	36 825	30 793	6 032	8 342

6 EMPRUNT BANCAIRE

L'organisme détient une marge de crédit autorisée de 20 000 \$, portant intérêt au taux préférentiel majoré de 3,5 % de la Banque de Montréal. Au 31 mars 2018, la marge de crédit n'était pas utilisée.

CONSEIL QUÉBÉCOIS DES RESSOURCES HUMAINES EN CULTURE

NOTES COMPLÉMENTAIRES AU 31 MARS 2018

7 CRÉDITEURS

	<u>2018</u>	<u>2017</u>
	\$	\$
Fournisseurs et frais courus	9 387	18 469
Salaires et vacances	17 179	22 280
Autres	4 072	1 333
	<u>30 638</u>	<u>42 082</u>

8 RÉSERVE BUDGÉTAIRE

L'Entente-cadre signée avec la CPMT prévoit que tous les excédents de subventions sur les dépenses sont remboursables à la CPMT sur réception d'un avis à cet effet. Toutefois, après analyse de la situation et des besoins du Comité, la CPMT peut autoriser ce dernier à utiliser ces excédents pour un exercice financier subséquent ou pour se constituer une réserve budgétaire d'un montant n'excédant pas 25 000 \$. Cette réserve est remboursable sur demande.

9 APPORTS REPORTÉS AFFÉRENTS AUX IMMOBILISATIONS CORPORELLES

Les subventions reportées afférentes aux immobilisations corporelles représentent des subventions ayant servi à l'acquisition d'immobilisations corporelles. Les variations survenues dans le solde des subventions reportées sont les suivantes:

	<u>2018</u>	<u>2017</u>
	\$	\$
Solde au début	8 342	11 782
Plus: Subventions reçues	-	-
Moins: Amortissement de l'exercice	(2 310)	(3 440)
SOLDE À LA FIN	<u>6 032</u>	<u>8 342</u>

10 AFFECTATION EXTERNE

Au cours des exercices précédents, le surplus net généré dans le cadre d'activités subventionnées (Entente-Cadre et FDRCMO) est de l'ordre de 378 \$. Il est présenté comme une affectation externe dans l'actif net.

CONSEIL QUÉBÉCOIS DES RESSOURCES HUMAINES EN CULTURE

NOTES COMPLÉMENTAIRES AU 31 MARS 2018

11 AFFECTATION INTERNE

Au cours des exercices précédents, le Conseil d'administration de l'organisme a décidé par voie de résolution d'affecter un montant de 29 000 \$, afin de constituer un fonds qui représente trois mois de salaires et contributions de l'employeur, tel que fixé par le Conseil d'administration.

L'organisme ne peut utiliser ces montants grevés d'affectations interne à d'autres fins sans le consentement préalable du Conseil d'administration.

12 OPÉRATIONS NON MONÉTAIRES

Les apports à titre gratuit durant l'exercice sont évalués à 122 870 \$ en travail bénévole, en biens et en services divers (102 505 \$ en 2017). Au 31 mars 2018, ces apports reçus à titre gratuit n'ont pas été audités et ne sont pas comptabilisés dans les registres de l'organisme.

Les collaborations externes en faveur de la mission de l'organisme sont évaluées à 3 942 951 \$ en financement d'études, d'activités de formations, de rabais, de bourses, de services techniques, de services professionnels et de compléments de rémunération et charges sociales par les membres. Au 31 mars 2018, ces apports reçus à titre gratuit n'ont pas été audités et ne sont pas comptabilisés dans les registres de l'organisme.

13 ENGAGEMENT CONTRACTUEL

L'organisme a contracté un bail de 5 ans, débutant le 1er septembre 2016 et échéant le 31 août 2021 pour les locaux qu'il occupe, pour un montant total de 101 041 \$. Les versements annuels à effectuer au cours de cinq prochains exercices sont les suivants:

	\$
2019	29 573
2020	29 573
2021	29 573
2022	12 322

14 POLITIQUE DE GESTION DES RISQUES FINANCIERS

Risques et concentrations

L'organisme, par le biais de ses instruments financiers, est exposé à divers risques, sans pour autant être exposé à des concentrations de risque. L'analyse suivante indique l'exposition de l'organisme aux risques à la date du bilan.

Risque de liquidité

L'organisme est exposé à ce risque principalement en regard à ses créiteurs et aux subventions reçues d'avance. En date de fin d'exercice, les fournisseurs et charges à payer sont généralement payés dans un court délai.

CONSEIL QUÉBÉCOIS DES RESSOURCES HUMAINES EN CULTURE

NOTES COMPLÉMENTAIRES AU 31 MARS 2018

14 POLITIQUE DE GESTION DES RISQUES FINANCIERS (suite)

Risque de crédit

Les principaux risques de crédit pour l'organisme sont liés aux subventions à recevoir. Les subventions proviennent d'organismes reconnus et font l'objet d'ententes.

15 PRÉVISIONS BUDGÉTAIRES

Les chiffres non audités présentés sous la colonne "Budget" à l'état des résultats sont fournis à titre d'information seulement et ont été adoptés par le Conseil d'administration.

CONSEIL QUÉBÉCOIS DES RESSOURCES HUMAINES EN CULTURE

ANNEXES AU 31 MARS 2018

	Budget non audité	2018	Budget non audité	2017
	\$	\$	\$	\$
Annexe A - ACTIVITÉS				
DDCIS - Entente cadre				
Formation et perfectionnement	5 000	5 684	15 000	4 100
Développement de l'emploi	36 886	35 824	50 000	52 450
Représentation et concertation	17 000	12 028	17 000	20 088
Structure et soutien au Conseil	18 234	10 447	17 234	11 758
	<u>77 120</u>	<u>63 983</u>	<u>99 234</u>	<u>88 396</u>
DDCIS - Projets spécifiques				
CPE Postes de coordonnateur (secteur)				
Formation et perfectionnement	375 000	375 000	375 000	375 000
CPE Autres projets				
Formation et perfectionnement	70 000	74 881	29 167	22 740
Développement de l'emploi	89 612	62 087	64 127	60 095
Études et recherches	16 802	16 802	49 072	43 198
	<u>551 414</u>	<u>528 770</u>	<u>517 366</u>	<u>501 033</u>
MFOR - Volet multirégional				
Formation et perfectionnement	22 645	12 674	-	-
MCC - Plan culturel numérique	<u>180 613</u>	<u>149 436</u>	<u>231 604</u>	<u>168 541</u>
FDRCMO - Projets				
Poste de coordonnateur (CSMO)				
Formation et perfectionnement	-	-	40 833	43 706
Programme RCMO métier libraire				
Formation et perfectionnement	14 522	1 125	8 482	3 030
	<u>14 522</u>	<u>1 125</u>	<u>49 315</u>	<u>46 736</u>
	<u>846 314</u>	<u>755 988</u>	<u>897 519</u>	<u>804 706</u>

Annexe B - FONCTIONNEMENT

Masse salariale	263 794	273 752	251 809	257 460
Autres ressources contractuelles	25 231	23 395	15 997	25 550
Frais de location, taxes et assurances	39 609	37 106	38 006	37 943
Frais de production	20 827	23 436	20 115	22 202
Frais de représentation et déplacement	9 947	6 204	8 209	9 752
Honoraires professionnels	5 654	5 842	5 589	5 384
Amortissements des immobilisations	3 187	2 310	3 187	3 440
Assurances	1 958	474	1 665	1 679
Frais bancaires	1 360	1 254	376	1 251
	<u>371 567</u>	<u>373 773</u>	<u>344 953</u>	<u>364 661</u>